

Cyrille-Antonio DESHAIES (1910 – 2018)

Il est né le 6 juillet 1910 à Saint-Wenceslas de Nicolet. Tout jeune, il avait résolu de n'être pas cultivateur comme son père et ses oncles. Il aimait lire et la bibliothèque paroissiale était bien garnie de vies de saints. Deux impulsions l'incitaient à rejeter le milieu rural : s'instruire... et devenir un saint.

Il entra au Juvénat des Frères des Écoles chrétiennes de Limoilou en mars 1924. Son père n'a pas dit un mot même s'il tenait à établir ses garçons sur une terre. Il lui avait même acheté une ferme à ses onze ans qu'il lui a gardée jusqu'à ses 25 ans et, alors, il lui a même demandé son avis avant d'en disposer.

Après le Juvénat et le Noviciat, il passa au Scolasticat où il échoua le brevet élémentaire. Toujours curieux, il lisait plus qu'il étudiait. Cet échec humiliant lui ferma la porte des études pour obtenir le brevet officiel d'enseignement. Il faut rappeler qu'antérieurement la communauté interdisait aux religieux de se présenter aux examens du brevet d'enseignement. Mais en 1928, les responsables québécois de la communauté voulaient pousser les meilleurs élèves vers l'obtention du brevet officiel.

Après cinq ans d'enseignement à Loretteville, il devint Préfet à l'Académie jusqu'en 1949. Il lui a fallu des années de travail assidu en autodidacte pour se mettre au niveau des confrères qui avaient pu séjourner deux ou trois ans au scolasticat. Travaillant trop, il se sentait fatigué. Il consulta un médecin qui lui prescrivit ceci :

1. Chaque jour une heure d'exercice dehors, de la marche par exemple ;
2. Chaque semaine, une demi-journée de plein air ;
3. Chaque mois, vingt-quatre heures de plein air ;
4. Chaque année, un mois de plein air.

La formule scoute lui plaisait, il organisa donc une troupe. Grâce au scoutisme, il a vite retrouvé un équilibre mental et physique. Surtout, il a appris qu'un homme, un intellectuel surtout, ne peut se permettre de vivre comme une chrysalide dans un cocon.

Très intéressé par la psychométrie, il a été invité à l'enseignée à l'Université Laval. Conscient de son manque de formation, il demanda un stage d'études à l'étranger qui lui fut refusé. Alors, il démissionna comme préfet. Ensuite la communauté l'envoya comme directeur à Trois-Rivières, suivi d'un séjour à Rome. Au retour, il fut nommé directeur à Sainte-Marie de Beauce, puis revint à l'Académie en 1955 comme préfet tout en prenant charge de la bibliothèque. Il siégea comme commissaire à la Commission Lafrenière chargée de la réforme du cours classique, rédigea un rapport sur la création de l'Académie de Sainte-Foy et fut membre du comité de la construction. Fidèle à son expérience d'apprentissage, il rêvait d'un collège où les classes entoureraient la bibliothèque. Mais il fut nommé secrétaire adjoint de la Fédération des Frères éducateurs afin de vendre l'idée de la syndicalisation aux frères enseignants. Comme les droits syndicaux contraignaient les supérieurs de la communauté, il fut limogé.

Il décida alors de sortir de la communauté pour diriger l'école Marie-Victorin de la Commission scolaire de Sainte-Foy, poste qu'il quitta après six mois pour devenir conseiller pédagogique à La Corporation des instituteurs catholiques (CIC) pendant 11 ans. La tâche était variée : sécurité sociale (régimes de retraite des ex-religieux), encadrement des élèves (titulariat et tutorat), intégration des écoles de métier au réseau des polyvalentes, préparation des conventions collectives, congrès locaux, formation des chefs syndicaux à leur tâche d'animateurs, techniques d'animation de groupe, participation à des Congrès occasionnels en Ontario et plus rarement dans l'État de New York ainsi

qu'à une MISSION en France en 1968 avec un groupe d'enseignants. Il a aussi été président de l'Association d'éducation du Québec.

Son dernier champ de bataille fut l'accès à une rente de retraite pour les enseignantes et enseignants ex religieux. En effet, avant sa retraite, il avait convaincu la CIC de défendre les droits de ces personnes car un peu avant le 1^{er} juillet 1965, le gouvernement Lesage, approuvé par le cardinal Roy, vota une loi retirant aux ex-religieux et ex-religieuses le privilège de racheter leurs années de fond de pension correspondant à leurs années de service comme religieux. Selon lui, c'était condamné ces personnes à la misère. On lui confia le dossier qui fut réglé vingt ans plus tard grâce au travail de ses successeurs.

À la retraite, il sera brièvement président de l'AREQ et premier rédacteur du journal *Quoi de Neuf?*.

Après le décès d'Aline PINEAULT, sa conjointe pendant 22 ans, il épousa Gabrielle DOYON en 1988. En plus de sillonner l'Amérique en véhicule récréatif, ils se sont impliqués dans les activités pastorales de leur paroisse tant que sa santé lui a permis de le faire. Ils étaient aussi présents aux déjeuners de l'Association aussi longtemps que sa santé le lui permettait.

Dans une entrevue en profondeur, Claude POULIN a découvert « un homme passionné qui, au cours de ces longues années, a cultivé une indépendance d'esprit et un sens de la liberté qu'il n'a pas perdus malgré les embûches de la vie ». Quitter la communauté ne lui a pas fait perdre la foi. « Le ritualisme qui se pratiquait dans les communautés religieuses ne me convenait plus. La méditation et la prière sont devenues pour moi plus vraies et plus libres » a-t-il confié à Claude POULIN. Il écrit dans son Autobiographie « Chaque matin je lis la Bible. Rien de tel pour ouvrir des horizons quand l'avenir me paraît bouché ». (p. 21).

SOURCES

Claude POULIN, « Entrevue avec M. Cyrille-A. DESHAIES », *Le Carrefour*, n° 18, mai 2003, p. 6-10

Claude POULIN, « Entrevue avec M. Cyrille-A. DESHAIES (suite) », *Le Carrefour*, n° 19, octobre 2003, p. 16-19

Cyrille-A. DESHAIES, « Autobiographie » in *Histoire de familles Allard et Deshaies au cœur du Québec*, Cahier no 6, décembre 2006.

Marcelle LÉTOURNEAU-SAUVAGEAU, « Cyrille-Antonio DESHAIES un défricheur de 98 ans! » *Quoi de neuf?* • février-mars 2009, vol. 31, no 3, p. 14-15

Yves THERRIEN, « Centenaire » Tableau d'honneur, *Le Soleil*, 23 juillet 2010

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/z/archives/tableau-dhonneur/201007/22/01-4300552-amasser-des-fonds-en-bateau-dragon.php>